

# LIVRET D'ACCUEIL

Centre d'Etude et de Formation de l'Industrie  
MERIGNAC



## BIENVENUE

Nous avons conçu des formations et des méthodes pédagogiques pour votre réussite.

Nous sommes heureux de vous accueillir et de mettre à votre service nos formateurs professionnels et notre expertise en formation pour que cette expérience de formation soit une réussite tant pour vous que pour l'entreprise qui aura la chance de vous recruter.

Ce livret d'accueil a pour vocation de vous présenter qui nous sommes et comment se passera votre formation.

Nous sommes là pour vous accompagner dans votre démarche de formation du mieux que nous le pourrons.

Le plus dur du travail, c'est vous qui le ferez.

## HISTORIQUE DU GROUPE

Le CEFI (Centre d'Étude et de Formation de l'Industrie) est l'organisme de formation de YA Group.

YA Group est la réunion de YA EDITIONS et de YA FORMATIONS, deux sociétés spécialisées dans la formation afin de couvrir toute la chaîne des besoins, de la création à la réalisation des formations techniques aéronautiques.

YA GROUP a donc créé en 2019 le Centre d'Étude et de Formation de l'Industrie qui utilise les autres solutions techniques ou pédagogiques que YA GROUP possède, à savoir Aérofit (Solutions d'apprentissage pratique en kit), Parcours (plateforme d'apprentissage et de révision en ligne) et Aérotech (Collection de livres et manuels techniques).

Cette association de savoir-faire optimise les formations, leurs mises en place et leurs réalisations au sein d'un même emplacement le CEFI.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le centre principal du CEFI est situé à TECHNOWNOWEST MERIGNAC en GIRONDE.



## **INFORMATION SUR LA FORMATION**

Pendant toute la durée de la formation, les horaires vous seront donnés à l'entrée en formation (voir annexe de la fiche formation), mais sont généralement de 8h à 17h pour une durée totale hebdomadaire de 35 heures.

En fonction du moment de l'année, du lieu de formation et des impératifs techniques, ces horaires peuvent être différents pour vous faciliter l'accès à la formation et son organisation.

Une pause d'une heure environ sera prévue pour le repas du midi.

D'autres petites pauses seront aménagées dans la journée et sont à la discrétion du formateur.

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord du formateur.

Les stagiaires ont la possibilité de manger sur place mais exclusivement dans les locaux dédiés à cet effet.

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur.

La fiche formation que vous trouverez en fin de ce document vous précisera les informations liées à votre formation tels que le contenu de formation, le calendrier, etc.

## **MOYENS LOGISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES**

La formation aura lieu soit dans l'atelier désigné par le formateur soit dans la salle de cours.

L'utilisation des postes informatiques ne peut se faire qu'après accord du formateur et exclusivement avec un but pédagogique lié à la formation.

Une cafetière, une théière, un frigo et un micro-onde sont mis à votre disposition. Merci d'en prendre soin.

Nous vous fournissons tous le matériel dont vous allez avoir besoin durant votre formation, y compris la papeterie, les manuels, etc. Ils sont à vous, prenez-en soin.

## **DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE**

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer (annexé en fin de ce document).

Chaque stagiaire doit observer des principes de savoir-être sur le plan professionnel et se conformer à certaines directives spécifiques selon les formations (confidentialité, etc.).

Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène, de sécurité et de civilité.

## **REGLES DE SÉCURITÉ**

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu, des produits de nature inflammable ou toxique et des boissons alcoolisées.

Les consignes d'incendie sont affichées dans les locaux de formation merci d'en prendre connaissance.

Il est interdit de bloquer les issues de secours ou d'obstruer le passage de ses issues.

L'ordre d'évacuation est donné par le formateur ou son représentant.